



Master mention Droit Pénal et Sciences Criminelles parcours type Droit Pénal et Sciences Criminelles (Formation à distance)

Parcours

- Droit pénal et sciences criminelles

Le Master mention Droit pénal et sciences criminelles, parcours type Droit pénal et sciences criminelles, est une formation universitaire de 4 semestres.



Modalités

- Totalemment à distance

Renseignements

Gestionnaire de formation
Capucine Gent

05 61 12 88 31
droitpenal.foad@ut-capitole.fr

Alumni
<https://alumni.ut-capitole.fr>

/ Présentation

Le Master 1 de la formation peut être suivie en **1 an ou 2 ans** selon le rythme choisi par l'apprenant. Le Master 2 peut être suivie en **1 an**.

Enjeux

La première année du Master Droit pénal et sciences criminelles, permet aux apprenants d'acquérir des connaissances et des compétences dans l'appréhension par le Droit du phénomène délinquantiel.

Ce diplôme dispense des enseignements, majoritairement tournés vers le droit pénal et les sciences criminelles tout en proposant des matières d'ouverture afin d'assurer une formation complète compte tenu, d'une part, des examens professionnels et concours auxquels se destinent habituellement les apprenants s'intéressant aux questions pénales et, d'autre part, des emplois auxquels ils peuvent prétendre.

La deuxième année du Master Droit pénal et sciences criminelles, permet de consolider et d'approfondir les connaissances acquises en matière pénale. Outre des enseignements fondamentaux, la formation propose des cours spécialisés centrés sur l'étude de phénomènes criminels nouveaux, tels que la criminalité environnementale ou la cybercriminalité. Complétée par des séminaires de pratique professionnelle et un enseignement complet des dynamiques européennes et internationales, la formation permet d'acquérir des compétences renforcées dans l'analyse des problèmes liés à la criminalité, aussi bien d'un point de vue théorique que pratique.

La deuxième année du Master Droit pénal permettra aux apprenants de s'initier à la recherche et pour le parcours professionnel, la mise en œuvre pratique des connaissances. Il est également indiqué pour la préparation des examens et concours juridiques.

Lieux

Université Toulouse Capitole

Responsable(s) de la formation

Paul Cazalbou, Professeur des universités

Marc Segonds, Professeur des universités

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3; Bac + 4

Public ciblé

- Avocat, magistrat souhaitant se spécialiser
- Juriste spécialiste du contentieux
- Commissaire de police
- Étudiant en poursuite d'études

Tarifs pour l'année universitaire 2026/2027

Formation initiale étudiants

M1 : 4500 euros

M2 : 5500 euros

[Consulter notre grille tarifaire](#)

Formation continue sans financement

M1 : 4800 euros

M2 : 5600 euros

[Consulter notre grille tarifaire](#)

Formation continue avec financement

M1 : 6000 euros

M2 : 7000 euros

[Consulter notre grille tarifaire](#)

Financements possibles

[Compte Personnel de Formation \(uniquement pour la seconde année de formation\)](#)

[Autres financements](#)

Candidature

Modalités de candidature

Du 4 mai au 1er juin 2026 sur la plateforme [eCandidatures](#).

Renseignements

- **par courriel** : droitpenal.foad@ut-capitole.fr
- **auprès** du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : [Capucine Gent](#),
Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Accès en première année de master

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Pour préparer vos candidatures en 1ère année de master, consultez :

- Les [capacités d'accueil](#) sur notre site internet,
- Les [attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis...) sur notre site internet,
- La plateforme nationale des masters [Mon Master](#) pour vous informer (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures, modalités de candidature...) et candidater.

```
/**/ .bouton { display: inline-block; padding: 1em 1em; margin: 20px auto; background-color: #DC0814 ; color: white; text-decoration: none; border-radius: 3px; font-size: 1em; font-color: white; transition: background-color 0.2s ease; } .bouton:hover { background-color: #217C87 ; } .bouton:visited { color:white; } @media (max-width: 600px) { .bouton { display: block; margin: 30px 0.4em; text-align: center /**/
```

Accès en deuxième année de master

Droit à poursuite d'études

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le service se réserve la possibilité d'annuler la formation.

```
/**/ .bouton { display: inline-block; padding: 1em 1em; margin: 20px auto; background-color: #DC0814 ; color: white; text-decoration: none; border-radius: 3px; font-size: 1em; font-color: white; transition: background-color 0.2s ease; } .bouton:hover { background-color: #217C87 ; } .bouton:visited { color:white; } @media (max-width: 600px) { .bouton { display: block; margin: 30px 0.4em; text-align: center; /**/ Je candidate en M2
```

/ Programme

Le Master mention Droit pénal et sciences criminelles, parcours-type Droit pénal et sciences criminelles, est organisé sur quatre semestres ; chacun totalisant 30 crédits européens (ECTS).

Chaque semestre de la première année est organisé en 6 Unités d'Enseignement composant 2 blocs. Chaque semestre totalise 30 crédits européens (ECTS)

La seconde année est organisée sur une année universitaire et totalise 60 crédits européens (ECTS)

Vous pouvez vous inscrire à la **formation complète** ou **établir un rythme de progression individualisé** qui ne peut dépasser une durée de deux années universitaires **consécutives** en s'inscrivant :

- aux blocs 1 et 3 l'année 1
- aux blocs 2 et 4 l'année 2

L'apprenant qui n'aura pas suivi la deuxième année dans la continuité de la première pourra terminer sa formation en gardant le bénéfice des unités d'enseignement précédemment acquises. Il devra toutefois suivre la procédure de candidatures en vigueur au moment de sa demande de réinscription.

Rentrée en septembre 2026

Contenu de la formation

Semestre 1 - 225h

UE1 : Droit pénal spécial : les infractions contre les biens - 37,5h

UE2 : Droit civil : les contrats d'affaires - 37,5h

UE3 : Droit international humanitaire et pénal - 37,5h

UE4 : Procédure pénale - 37,5h

UE5 : Droit pénal des affaires - 37,5h

UE6 : Droit pénal international et européen - 37,5h

Semestre 2 - 225h

UE7 : Procédure civile - 37,5h

UE8 : Voies d'exécution - 37,5h

UE9 : Pénologie et criminologie - 37,5h

UE10 : Droit pénal spécial : les infractions contre les personnes - 37,5h

UE11 : Droit pénal du travail - 37,5h

UE12 : Droit pénal des affaires publiques - 37,5h

Semestre 3 - 200h

UE1 : Enseignements fondamentaux

Droit pénal général - 25h

Droit pénal spécial - 15h

Droit de la peine - 15h

Procédure pénale - 25h

Histoire du droit pénal et de la procédure pénale - 10h

Doctrines et philosophie pénales - 10h

UE2 : Enseignements complémentaires

Droit pénal international - 10h

Droit pénal de l'Union européenne - 10h

Droit pénal et CEDH - 10h

Systèmes répressifs de droit comparé - 10h

Droit pénal constitutionnel - 10h

UE3 : Enseignements spécialisés

Droit pénal et données personnelles - 10h

Droit pénal des affaires - 10h

Droit pénal des mineurs - 10h

Droit pénal de l'environnement - 10h

Cybercriminalité - 10h

Semestre 4 - 30h

UE4 : Pratique professionnelle

Pratique des droits de la défense - 5h

Pratique des parquets - 5h

Pratique du juge : JI, chambre de l'instruction, JLD, Juridictions de jugements - 5h

Pratique de l'application des peines - 10h

Pratique pénitentiaire - 5h

UE5 : Voie professionnelle / voie recherche

Rapport de stage (durée minimale du stage : 6 semaines)

Mémoire - Rédaction et soutenance

Volume horaire total

680 heures d'enseignements en asynchrone

22 heures d'examens

Équipe pédagogique

Professeurs des universités (liste indicative)

[Marie Bardet](#), [Guillaume Beaussonie](#), [Antoine Botton](#), [Paul Cazalbou](#), [Amane Gogorza](#), [Corinne Mascala](#), [Sébastien Pellé](#), [Marc Segonds](#)

Maîtres de conférences (liste indicative)

[Marie-Cécile Amauger-Lattes](#), Michel Attal, [Ludovic Azema](#), [Aurélié Cappello](#), Yan Carpentier, [Hélène Christodoulou](#), Barbara Drevet, [Joana Falxa](#), [Saïd Hamdouni](#), Thomas Herran, Julien Lagoutte, [Élise Letouzey](#), [Alice Mornet](#), [Sophie Sabathier](#), [Julia Schmitz](#)

Professionnels (liste indicative)

[Marine Cariven](#), Doctorante en Droit privé et sciences criminelles

[Frederick Dupuis](#), Avocat

[Jean-François Escourrou](#), Avocat

[Alistair Freeman](#), Avocat

[Élisabeth Gomez](#), Avocat

[Éloi Joseph](#), Docteur en Droit privé et sciences criminelles

Camille Julla-Marcy, Procureure

[Tristan Oulmière](#), Doctorante en Droit privé et sciences criminelles

[Nicolas Ruinier Caubet](#), Avocat

[Gregory Singer](#), Juge

[Déborah Zapala](#), Doctorante en Droit privé et sciences criminelles

Stage(s)

Première année

Facultatif : 8 semaines minimum

Afin de favoriser votre insertion professionnelle, acquérir d'autres compétences et les valoriser, vous pouvez effectuer un stage dans le courant de l'année universitaire.

Seconde année

Apprenant en **formation initiale** : stage (6 semaines minimum) ou mémoire de recherche.

Apprenant en **reprise d'étude** : stage (6 semaines minimum) ou mémoire de recherche ou rapport d'activité.

Plus d'informations auprès du [bureau des stages](#)

Modalités

Totalement à distance

La formation prend appui sur la plateforme d'enseignement à distance Moodle.

Vous bénéficierez :

- D'un ensemble de ressources actualisées consultables et/ou imprimables,
- D'un accompagnement par matière tout au long de la formation, assuré par des tuteurs (enseignants et professionnels) via les forums, chats et visioconférences,
- D'un accès aux ressources numériques des Universités de Toulouse,
- D'espaces d'échanges avec les autres apprenants,
- D'une assistance technique,
- D'une assistance administrative.

Évaluation

Organisation des examens

Il existe une session unique d'examen dont les dates sont arrêtées en début d'année par l'établissement. Aucun examen ne peut avoir lieu en dehors des dates définies pour l'organisation de ces sessions.

Les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves.

Modalités d'organisation de la session d'examen

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées :

Première année

- par un examen terminal et un contrôle continu pour les matières écrites,
- par une épreuve orale à la fin de chaque semestre pour les autres matières.

Seconde année

- pour l'UE1 par un examen terminal écrit sur les matières choisies par l'équipe pédagogique d'une durée de 5h par matière,
- les matières de l'UE 2 seront évaluées par un oral commun,
- pour l'UE5 par un rapport de stage, un rapport d'activité ou un mémoire de recherche.

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Niveau de sortie

- Niveau 7

Fiche RNCP

[38200](#)

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

- Professions juridiques et judiciaires : avocat - magistrat - commissaire de police, mais aussi juriste spécialiste du contentieux,
- Concours administratifs,
- Enseignement et recherche.

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit et Juridique;Expertise de justice

Renseignements

Gestionnaire de formation

[Capucine Gent](#)

05 61 12 88 31

droitpenal.foad@ut-capitole.fr

Responsables pédagogiques

[Paul Cazalbou](#)

Paul.Cazalbou@ut-capitole.fr

[Marc Segonds](#)

Marc.Segonds@ut-capitole.fr

À télécharger

[Modalités de contrôle des connaissances \(MCC\)](#)

[Plaquette de la formation](#)

Handicap

[Visitez le portail handicap sur le site de l'Université](#)

Présentation non contractuelle